ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES ET PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT

CONFIRMATION OU RETRAIT D'UN REFUS PROVISOIRE

Déclaration envoyée au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) conformément à la règle 17.5) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement et au Protocole de Madrid

I. Office qui envoie la déclaration: SERVICE FÉDÉRAL POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LES BREVETS ET LES MARQUES (ROSPATENT) 30-1, Berejkovskaya nab., 123995, Moscou, G-59, GSP-5, Fédération de Russie Télécopie: (495) 243-3337 / téléphone: (495) 240-33-39
II. Numéro de l'enregistrement international: 823677
III. Nom du titulaire de l'enregistrement international: Tovarystvo z obmezhenoyu vidpovidalnistyu "CHAROSVIT"
IV. Reproduction de la marque:
SHAKE
V. [] La notification est envoyée conformément à la règle 17.5)a)
[X] La notification est envoyée conformément à la règle 17.5)b)
VI. [] La protection de la marque est refusée pour tous les produits et/ou services
[] La protection de la marque est accordée pour tous les produits et/ou services
[X] La protection de la marque est accordée pour les produits et/ou services suivants: Cl. 30: "Café, thé, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farine et préparations à base de céréales, pain,glaces; miel, mélasse; levure, poudre pour faire

lever; sel, moutarde; vinaigres, sauces (condiments); épices; glaces alimentaires; boissons à base de café''.

VI bis. [] Les éléments suivants de la marque ne sont pas protégeables:

VII. Date de la déclaration: 19/02/2007

VIII. Signature ou sceau officiel de l'office qui envoie la déclaration: